

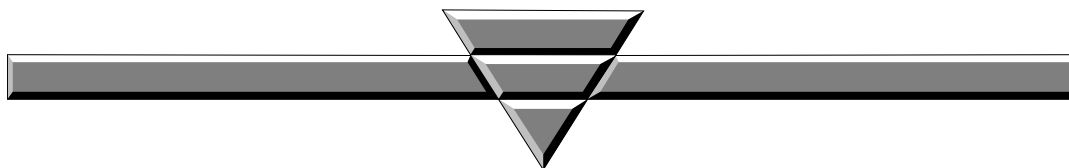


LE DÉPARTEMENT

MAPA : Marché à Procédure Adaptée

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes - 69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail :



**OBJET DU MARCHÉ :
ACQUISITION D'UNE TABLE MULTITOUCH**

Date et heure limites de réception des offres :

Le 30 septembre 2010 – 17 h 00

Personne publique contractante : **DEPARTEMENT DU RHONE**

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Article premier : Objet de la consultation

1.1 - Objet :

Acquisition d'une table multitouch pour des applications de musées.

1.2 - Contexte :

En lien avec le musée des Confluences et les musées Gallo-Romain de Fourvière et de St Romain en Gal Le centre Erasme expérimente l'utilisation de nouvelles technologies de médiation. En particulier, il expérimente l'utilisation de technologie multitouch multiutilisateurs.

1.3 - Eléments techniques :

Il devra s'agir d'une table multitouch à l'écran de 42 à 52 pouces de diagonale, situé à environ 90 cm de hauteur.

Elle devra être conçue pour une utilisation multi-utilisateurs : elle devra être capable de reconnaître 30 points d'impact simultanés, et utilisable depuis les 4 côtés de la table.

L'image devra être en Full HD

Le toucher devra être léger et confortable : pas de nécessité d'appuyer fortement.

Elle devra supporter des applications utilisant le protocole TUIO (<http://www.tuio.org/>). Elle comprendra des hauts parleurs.

L'ordinateur qui accueillera les applications devra avoir une double partition : Linux / Windows XP. Sous Linux, la table devra faire fonctionner le framework multitouch PyMT (<http://pymt.txzone.net/>). La table devra être livrée avec quelques applications de démonstration et les drivers sous Linux et Windows.

Le matériel devra être conçu pour pouvoir fonctionner en environnement de musée : robustesse, trappe de maintenance accessible fermée à clef, possibilité de déplacer la table. Pour cela la table devra pouvoir être manipulée par deux personnes et transportée dans un utilitaire de taille réduite, et devra donc si nécessaire pouvoir être démontée.

La table devra être peu sensible aux variations lumineuses extérieures.

Elle devra être esthétique.

La table devra accueillir en complément deux lecteurs RFID (du type Touchatag) qui pourront servir ultérieurement à la réinitialiser dans différentes configurations. Ces lecteurs devront être intégrés à la table. Le logiciel de gestion de ces lecteurs n'a pas à être livré avec la table mais il faut réaliser l'intégration physique des lecteurs (<http://www.touchatag.com/touchatag-rfid-reader>).

D'autres capacités d'interactions de la table sont un plus :

- capacité à lire des marqueurs visuels (fiducial ou équivalent) par exemple

- monitoring distant

- gestion de dysfonctionnement de niveau 1 : en cas d'erreur dans l'application redémarrage automatique par exemple

Les prestataires sont invités à préciser : le nombre de points d'impacts simultanés reconnus, le temps de latence moyen, les conditions d'éclairage nécessaire, la procédure de mise en route-extinction.

1.4 - Prestation complémentaire :

Le prestataire devra transporter, livrer et installer la table à Lyon (au Musée gallo-romain de Fourvière ou au Muséum d'histoire naturelle).

La table sera garantie 12 mois sur site, intervention sous 72 heures.

Le prestataire devra préciser ses délais de fourniture.

1.5 - Notification:

Le bon de commande sera notifié par la personne responsable du marché par voie postale.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Etendue de la consultation

Le présente marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 28 et 40.2 du Code des marchés publics.

2.2 - Modifications de détail au dossier de consultation

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite pour la remise des offres, les modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.3- Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **1 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 - Mode de règlement du marché

Le mode de règlement est le virement. Le délai de paiement ne peut excéder 30 jours conformément à l'article 96 du code des marchés publics.

Article 3 : Présentation des candidatures et offres

Le présent dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un projet de marché comprenant les pièces suivantes :

- ✓ Le présent document, daté et signé
- ✓ Une proposition financière
- ✓ Une description technique de la table. La description technique du vidéoprojecteur, avec la précision du modèle proposé, la description technique de l'ordinateur
- ✓ Les références de clients utilisant la table multitouch proposée
- ✓ Les délais de livraison

Article 4 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- **Tarif pour 35% de la note**
- **Qualité technique pour 45% de la note**
- **Références du matériels pour 10 % de la note**
- **Délais de fourniture pour 10 % de la note**

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue.

Article 5 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre (par courrier, par mail ou par fax) avant le 30 septembre 2010 et ce, à l'adresse suivante :

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes
69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : yamartin@erasme.org**

Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Cachet de l'entreprise

Date et signature du candidat